

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, QUE :

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal, la directrice générale et greffière-trésorière déposera, devant le conseil municipal à sa séance ordinaire qui aura lieu le mardi 6 mai 2025 à 19 h 30 au centre communautaire, 3090, rue Principale, le rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, ainsi que le rapport du vérificateur transmis en vertu de l'article 966.2 dudit Code.

DONNÉ à Saint-Jean-Baptiste ce 1^e jour d'avril deux mille vingt-cinq.

La directrice générale et greffière-trésorière,


Suzie Bélanger

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Suzie Bélanger, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité et en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 1^e jour du mois d'avril 2025.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 1^e jour du mois d'avril 2025.

La directrice générale et greffière-trésorière,


Suzie Bélanger